

L'EMPLOI DANS LES BANQUES



- Le secteur bancaire est-il un employeur important ?
- Comment les recrutements évoluent-ils ?
- Quelle est la part des jeunes et des femmes ?
- Quels sont les métiers porteurs ?
 - Quels challenges le secteur rencontre-t-il ?

LA BANQUE, UN EMPLOYEUR DE PREMIER PLAN

Un acteur dynamique du marché de l'emploi

Le secteur bancaire français est un acteur majeur du marché de l'emploi.

44 000

EMBAUCHES EN 2019

Source : FBF ⁽¹⁾



C'est un des premiers employeurs du secteur privé en France. **Les 360 000 personnes** travaillant dans les banques membres de la Fédération bancaire française (FBF) représentent **1,8% de l'emploi salarié privé en France**⁽¹⁾.

Les effectifs globaux sont en légère baisse depuis 2011 (moins de 1 % par an en moyenne), une évolution qui reste toutefois inférieure à celle des effectifs de la zone euro en baisse de 1,16 % (BCE - 2019).

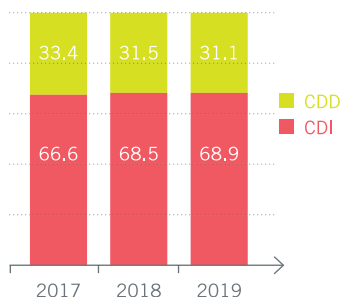
(1) Le périmètre FBF regroupe toutes les entreprises du secteur bancaire : les banques commerciales réunies au sein de l'AFB et les banques coopératives et mutualistes.

Des emplois pérennes

Le secteur propose des emplois pérennes : **près de 7 recrutements sur 10 se font en CDI**. Plus de 98% des salariés en poste dans les banques bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée.

RÉPARTITION DES EMBAUCHES PAR TYPE DE CONTRATS (en %)

Source : AFB⁽²⁾



(2) L'Association française des banques est l'organisme professionnel des banques commerciales dans le domaine social. Chiffres sur le périmètre AFB.

Des emplois de plus en plus qualifiés

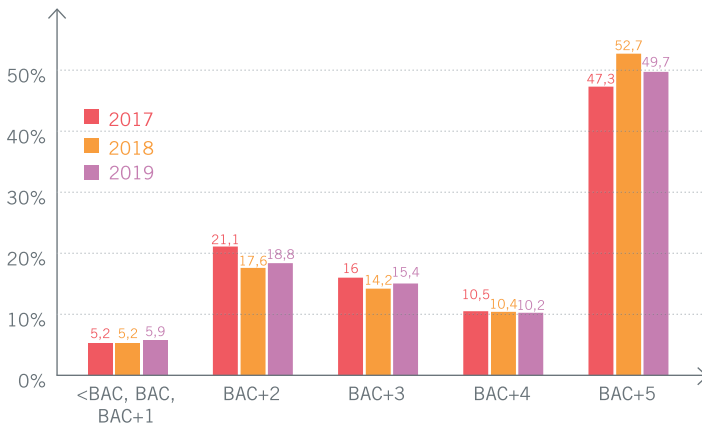
Ces emplois sont **de plus en plus qualifiés**. Les jeunes diplômés de niveau Bac +4 /5 représentent plus de la moitié des recrutements (60% en 2019).

Ceci accompagne l'évolution des métiers vers plus de spécialisation et s'explique par une hausse des recrutements de Bac+5 qui passe de 44,3% en 2016 à 49,7% en 2019.

En outre, **les deux tiers des personnes embauchées en CDI** ont le statut de cadre : 64% en 2019 (+11 points depuis 2012).

RÉPARTITION DES EMBAUCHES CDI PAR DIPLÔMES (en %)

Source : AFB



Une majorité de - de 30 ans à l'embauche

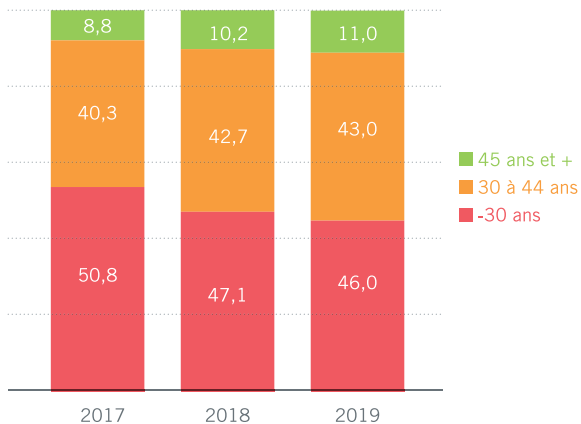
La part des jeunes de moins de 30 ans reste prépondérante dans la majorité des métiers qui recrutent. Les métiers de relation client (chargé d'accueil, chargé de clientèle, conseiller patrimoine) sont souvent des postes de début de carrière professionnelle dans la banque. Les **profils bénéficiant d'une plus grande**

expérience sont recherchés pour certains métiers, comme l'informatique et la conformité dont le poids dans les embauches s'est accru ces dernières années.

En 2019, les salariés de moins de 30 ans représentent 46% des recrutés. Parallèlement, la montée progressive de l'âge moyen à l'embauche se confirme : 32,6 ans en 2019, soit +1 an depuis 2014.

EMBAUCHES CDI PAR ÂGE (en %)

Source : AFB



Un taux de féminisation de l'encadrement élevé

La banque est un secteur déjà très féminisé : **plus d'un banquier sur deux est une banquière.**

57% des effectifs de la banque (chiffre stable depuis 2012) **et 48,6% des cadres sont des femmes** (+4 points depuis 2012).

A titre de comparaison, les femmes représentent 48,3% de la population active et 41,3% des professions « cadres » (Insee - enquête emploi 2018).

48,6%

DES POSTES DE CADRES
SONT OCCUPÉS PAR
DES FEMMES, EN 2019

Source : AFB



**Observatoire
des métiers
de la banque**

Il a pour principales missions :

- ▶ d'élaborer des statistiques sur les effectifs bancaires et la formation,
- ▶ d'analyser et présenter les différents métiers de la banque et leurs évolutions,
- ▶ de mener des études spécifiques (grands dispositifs sociaux, diversité des recrutements, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...).

Pour en savoir plus :
observatoire-metiers-banque.fr

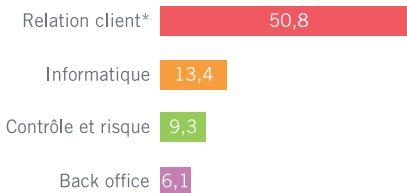
DES MÉTIERS PLUS SPÉCIALISÉS

Une part croissante de cadres

L'élévation du niveau des diplômes à l'embauche, conjuguée à la formation continue diplômante, fait évoluer fortement le **niveau général de qualification** de l'ensemble des collaborateurs. **La part des cadres dans les effectifs passe de 65% en 2018 à 66% en 2019⁽¹⁾.**

PRINCIPAUX DOMAINES DE RECRUTEMENT CDI (en %)

Source : AFB



*Chargé d'accueil, Chargé de clientèle (particulier, professionnel et entreprise), Conseiller patrimoine

1 embauche sur 2

en relation client

La part des métiers commerciaux représente près de la moitié des effectifs

en 2019. Les métiers de proximité en relation avec la clientèle comptent pour plus de la moitié des recrutements en CDI (50,8%), devant **l'informatique** (13,4%), le **contrôle et les risques** (9,3%) et le **back office** (6,1%).

Les métiers « support » représentent **21% des effectifs**. Il s'agit des fonctions d'expertise (juriste, fiscaliste, contrôleur périodique, comptable, expert logistique...), souvent pour des postes de niveau cadre. **Ces métiers continuent à recruter** : ils représentent 20,8% des embauches en CDI en 2019.⁽¹⁾

(1) Chiffres sur le périmètre AFB.



LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE : UNE PRIORITÉ

La formation : un enjeu majeur

En 2019, **le secteur bancaire a consacré 4,7% de sa masse salariale⁽¹⁾**, en hausse constante depuis 2016 (4,4%), soit une enveloppe de l'ordre de 500 millions d'euros pour la formation professionnelle de ses salariés.

Les banques permettent ainsi à leurs collaborateurs de développer leurs compétences et d'évoluer au sein de leur entreprise : **en moyenne, 100% des salariés ont bénéficié d'au moins une formation en 2019.**⁽¹⁾

La **promotion interne** est très importante : les techniciens représentent 55% des promotions alors qu'ils pèsent 34% des effectifs ; 16% des promus accèdent à l'encadrement. Les promotions concernent 60% des femmes (versus 57% des effectifs).⁽¹⁾

L'Institut technique de banque (ITB), le Centre d'études supérieures de banque (CESB) et les parcours internes constituent des moyens reconnus, pour les salariés, d'évolution dans la banque vers des emplois plus qualifiés.

L'investissement en faveur de la qualification et de l'évolution professionnelle des collaborateurs au sein des banques est **un enjeu majeur** pour celles-ci.

Une politique active d'alternance

La profession bancaire attache une **grande importance à l'insertion professionnelle**, notamment dans le cadre de l'alternance qui permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'une formation en entreprise parallèlement à leur cursus scolaire. C'est aussi un mode de recrutement efficace pour les entreprises qui permet une bonne insertion professionnelle.



(1) Chiffres sur le périmètre AFB.

En 2019, **les banques ont accueilli 6900 nouveaux alternants** (apprentis ou contrats de professionnalisation), en grande majorité sur des formations à Bac +4/5. Elles ont également accueilli plus de **1000 VIE** dans leurs filiales à l'étranger.

Fin 2019, ce sont 8900 alternants qui étaient présents dans les banques.

Les banques ont également signé **environ 7000 conventions de stage « école » en 2019** afin d'accueillir des jeunes durant leur formation.

6900



**NOUVEAUX CONTRATS
D'ALTERNANCE EN 2019**

Source : AFB

Des actions en faveur de l'insertion professionnelle

La profession s'est engagée également dans la mise en œuvre d'un **plan d'insertion dans le secteur bancaire des jeunes éloignés de l'emploi**. Dans cette démarche, elle privilégie les partenariats avec le tissu associatif.

Au-delà des actions individuelles des banques, l'AFB poursuit son partenariat avec l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS). Il permet à des jeunes talents issus de clubs sportifs, mais en marge du monde du travail, de devenir banquiers.

En partenariat avec le **Medef et en lien avec l'association Wero/ Wintegreat et l'Ecole Supérieure de la Banque (ex-CFPB)**, la profession bancaire participe au parcours d'insertion dans **l'emploi de réfugiés hautement qualifiés**. Depuis 2018, 35 réfugiés ont suivi une formation bancaire et 31 ont poursuivi en contrat de professionnalisation.

UN PROFIL DE L'EMPLOI EN PLEINE TRANSFORMATION

L'impact du digital sur l'emploi

Comme pour toutes les industries, le numérique est un sujet fondamental pour les banques et leur transformation connaît une forte accélération. Acteurs digitaux, elles sont à la fois des acteurs directs de la transformation numérique et les chefs de file naturels de la filière numérique financière en France.

La proximité et le conseil sont les valeurs fondamentales de la profession bancaire.

Le numérique fait évoluer cette relation : les agences bancaires sont moins fréquentées, les contacts avec le

82%

DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LA BANQUE IDÉALE DOIT PERMETTRE D'ALTERNER ENTRE BANQUE PHYSIQUE ET BANQUE DIGITALE

Source : Etude Ifop - Les Français, leur banque, leurs attentes - décembre 2018

conseiller bancaire sont « multicanals ». Des banques purement digitales se développent également.

Le réseau d'agences implantées sur le territoire est un actif essentiel des banques universelles. La diminution du nombre d'agences bancaires est moins marquée en France (- 6,5% entre 2009 et 2019) que dans la zone euro (- 30,1%). (BCE - 2019).

Il existe désormais une complémentarité entre le modèle relationnel d'agence de proximité et le développement des services bancaires digitalisés. Les applications bancaires sont d'ailleurs parmi les plus consultées par les Français derrière la météo et les réseaux sociaux (sondage Opinion Way - mai 2016).

La banque au quotidien voit des modifications comportementales des clients. Pour y répondre, **les métiers d'expertise et de conseiller clientèle sont en progression.** La profession a notamment créé une **certification autour d'un socle de compétences en matière numérique pour tous les salariés du secteur.**

Les technologies innovantes, enjeu stratégique pour le secteur

Les banques utilisent pleinement les technologies innovantes pour enrichir leur gamme de produits et services et renouveler l'expérience qu'elles offrent à leurs clients. Dans ce domaine, **l'Intelligence Artificielle (IA) et la Blockchain** connaissent de nombreux champs d'application : meilleure connaissance client (KYC), support au conseil financier et tenue de compte, paiements, cybersécurité, protection des données des clients...



Etude consultable sur le site observatoire-metiers-banque.fr

Ces évolutions sont stratégiques en termes de compétences et de métiers

comme le révèle les travaux de l'Observatoire des métiers de la banque. En décembre 2017, la 1^{ère} étude sectorielle sur l'intelligence artificielle « *LIA dans la banque : emploi et compétences* », réalisée par le cabinet Athling et pilotée de manière paritaire, montre que l'IA progresse mais qu'il reste du temps pour se positionner sur les transformations en profondeur.

En février 2020, l'Observatoire publie une étude « *Impact de la Blockchain sur les métiers et compétences de la banque* », réalisée par le cabinet Onepoint. Cette étude présente les grands principes de la Blockchain, les opportunités et les limites de son application, et vise à identifier et anticiper les impacts sur les métiers et les compétences du secteur bancaire.

18, RUE LA FAYETTE
75440 PARIS CEDEX 09
TÉL : 01 48 00 52 52

FBF.FR



Octobre 2020

Directrice de la publication :
Maya Atig

